

Rapport de la Municipalité au Conseil Communal sur la gestion et les comptes pour l'année 2018

Préavis no 03-2019





Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les communes et à l'article 93 du Règlement du Conseil Communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur la gestion de l'année 2018.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITE	5
Répartition	des dicastères, législature 2016-2021	5
Organisatio	on des services au 31.12.2018	6
Activités		6
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL	7
Bureau du	Conseil communal	7
Commissio	n de Gestion	8
Commissio	n des Finances	8
Séance du	Conseil Communal	9
CHAPITRE 3	ADMINISTRATION	9
Population	- Contrôle des habitants	9
Evolutio	n de la population	10
Pyramid	e des âges au 31 décembre 2018	12
Secrétariat		13
Bourse Cor	mmunale	13
Service du	personnel	14
Administra	tion générale	14
Affaires cul	lturelles et de loisirs	15
Bibliothè	èque	15
Centre d	es jeunes	16
Site inte	rnet	16
CHAPITRE 4	DOMAINES ET BATIMENTS	17
Forêts et pa	âturages	17
Bâtiments .		17
CHAPITRE 5	TRAVAUX	18
Urbanisme		18
Routes		19
Parcs, pron	nenades et cimetière	19

Ordures ménagères et déchets	19
Réseau d'égouts et d'épuration	19
Cours d'eau	20
CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	20
Enseignement	20
CHAPITRE 6 POLICE	20
Police	20
Défense incendie	21
Protection civile	21
CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE	22
Service social	22
Facture sociale	22
Revenu d'insertion	22
Agence d'assurances sociales	22
AJEMA	22
CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS	23
Services des eaux	23
Services électriques	23
Service du gaz	23
CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2018	24
Introduction	24
Tableau des charges et revenus selon la classification adm	inistrative25
Tableau de répartition des charges	25
Commentaires sur les charges	25
Tableau de répartition des revenus	27
Commentaires sur les revenus	27
Tableau des charges et revenus par nature	28
Tableau des charges par nature	28
Tableau des revenus par nature	29
Marge d'autofinancement	30
Evolution de la marge d'autofinancement	30
Commentaires sur la marge d'autofinancement	30
Facture sociale - péréquation	31
Evolution de la péréquation	31
Evolution de la facture sociale	31

I	mpôts	32
	Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)	32
	Structure des impôts 2018	32
E	Bilan	33
	Structure du bilan ACTIF	33
	Structure du bilan PASSIF	34
[Dettes	34
	Situation des dettes au 31 décembre 2018	35
	Evolution de la dette brute par habitant	35
	Evolution des dettes et intérêts passifs	36
7	Fableau récapitulatif des dernières années	37
CH	APITRE 10 CONCLUSIONS	38
CI (OCC AIDE	20



CHAPITRE 1 MUNICIPALITE

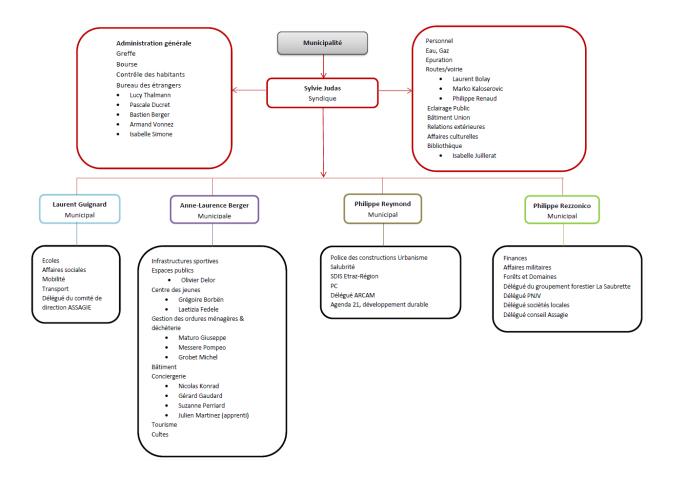
Répartition des dicastères, législature 2016-2021

<u>Syndique :</u>

Mme Sylvie Judas	Administration générale – Personnel – Services industriels		
	– Routes – Eclairage public – Bâtiment de l'Union –		
	Relations extérieures – Affaires culturelles – Bibliothèque.		
	Suppléant : M. Philippe Rezzonico		
Municipaux :			
Mme Anne-Laurence Berger	Espaces publics – Infrastructures sportives – Centre des		
Vice syndique 2019-2020	jeunes – Déchèterie et Gestion des ordures ménagères –		
	Bâtiments – Conciergerie et locations – Tourisme – Cultes		
	Suppléant : M. Laurent Guignard		
M. Laurent Guignard	Ecoles – Affaires sociales – Mobilité – Transports – Délégué		
Vice syndic 2017-2018	Comité de direction ASSAGIE		
	Suppléant : Mme Anne-Laurence Berger		
M. Philippe Reymond	Police des constructions – Urbanisme – Salubrité – SDIS Etraz-		
Vice syndic 2018-2019	Région – PC – Délégué ARCAM – Agenda 21 Développement		
	durable		
	Suppléant : Mme Sylvie Judas		
M. Philippe Rezzonico	Finances – Militaires – Forêts et Domaines – Vice-Président		
Vice syndic 2016-2017	du Groupement forestier de la Saubrette – Délégué PNJV –		
	Délégué des Sociétés Locales – Délégué Conseil ASSAGIE		
	Suppléant : M. Philippe Reymond		



Organisation des services au 31.12.2018



Activités

En 2018, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises pour traiter des affaires courantes de la collectivité. Les séances ont lieu le mardi à 15h00. Elle a également participé à de nombreuses réunions d'associations intercommunales régionales ou cantonales. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances.

Faits marquants de l'année 2018 :

- Suivi des constructions du quartier du Closez-à-l'Orbannaz
- Construction et inauguration du Collège Marais III
- Remplacement du chauffage du Marais
- Mise en route du chantier de la réfection de la Grand'Rue
- Réfection des abris PC
- Suivi de l'aménagement de la place de la Vernette
- Gestion du dossier « sécurité »



- Gestion du dossier de l'Hôtel de l'Union
- Suivi des dossiers de constructions, notamment suite à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire
- Gestion du dossier PPA de la Piquette
- Etude rénovation éclairage public
- Etude rénovation routes

Ainsi que plusieurs dossiers courants touchant à la population de Gimel.

CHAPITRE 2 CONSEIL COMMUNAL

Bureau du Conseil communal

Composition du bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2018 :

Président : M. Alain Bussard

Vice-Présidente : Mme Christelle Debonneville

Secrétaire : Mme Da Silva Gonçalves Melissa

Scrutateurs : Mme Carole Bourgeois

M. Thomas Baeriswyl

Scrutateurs suppléants : Mme Stéphanie Lecoultre

M. Sébastien Debonneville

Composition du bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2018 :

Présidente : Mme Christelle Debonneville

Vice-Président : M. Eric Marchese

Secrétaire : M. Florian Magnin

Scrutateurs : Mme Stéphanie Lecoultre

M. Thomas Baeriswyl

Scrutateurs suppléants : Mme Aude Dupuis

M. Sébastien Debonneville



Commission de Gestion

Composition de la Commission de Gestion jusqu'au 30 juin 2018 :

- Reymond John
- Ciaburri Pascal
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Delafontaine Sandra (suppléante)
- Renaud Jean-Marie (suppléant)

Composition de la Commission de Gestion depuis le 1er juillet 2018 :

- Delafontaine Sandra
- Renaud Jean-Marie
- Moix Thierry
- Christen Doris
- Bignens Déborah
- Coullard Descos Amandine (suppléante)
- Debonneville Sophie (suppléante)

Commission des Finances

Composition de la Commission des Finances pour la législature 2016-2021 :

- Correvon Pierre-Yves
- Messieux Cyril
- Pasche Jean-Marie
- Dieperink Edgar
- Pichon Stéphane
- Boillat Nicolas (suppléant)
- Egli Daniel (suppléant)



Séance du Conseil Communal

En 2018, le Conseil communal s'est réuni à 9 reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 6 préavis municipaux, citons pour mémoire l'adoption de :

29 janvier : 05-2017 Réfection de la Grand'Rue

27 mars : Uniquement dépôt de préavis

2 mai : Uniquement dépôt de préavis

28 juin : 01-2018 Aménagement du chalet du Mont-Bally, réfection du chemin

d'accès et approvisionnement en eau (préavis retiré)

02-2018 Comptes 2017

3 septembre : Uniquement dépôt de préavis

2 octobre : 03-2018 Site du Marais - Remplacement du système de chauffage (1ère

étape chaudière à gaz)

24 octobre : Uniquement dépôt de préavis

20 novembre: 04-2018 Arrêté d'imposition 2019

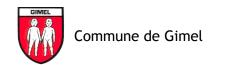
30 novembre : 05-2018 Budget 2019

CHAPITRE 3 ADMINISTRATION

Population - Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2018, la statistique de la population présente 2186 habitants soit une augmentation de 170 habitants depuis fin 2017. La population est composée de 1672 suisses, 511 étrangers (totalisant 43 nationalités différentes) et 3 fonctionnaires internationaux. Il y a également 29 personnes inscrites en séjour et 75 frontaliers inscrits.

Le contrôle des habitants a, durant l'année 2018, enregistré 390 arrivées, 215 départs, 30 décès et 25 naissances. Sans compter les diverses corrections d'adresses, d'état civil, de renouvellements de permis étrangers, d'établissement de cartes d'identité (traitement de 94 demandes de cartes d'identité) etc. représentant un total d'environ 3500 transactions informatiques.



La commune de Saubraz a résilié la gestion de son contrôle des habitants par la commune de Gimel pour le 31 décembre 2018.

Cinq nonagénaires ont été fêtés en 2018, ainsi que Mme Correvon pour son 103^e anniversaire. Un traditionnel gâteau, ainsi qu'un petit cadeau leur ont été offerts.

Courant juin, un défibrillateur, financé par la commune, a été installé dans le hall d'entrée de la Banque Raiffeisen. Des cours d'utilisation de l'appareil ont été dispensés à une partie du personnel communal.

Chaque année est organisée la fête du 1^{er} août. Mme Christelle Debonneville, Présidente du Conseil Communal, a assuré l'allocution de cette fête patriotique. Un repas pour environ 200 personnes a été organisé et un feu d'artifice a été également offert aux habitants.

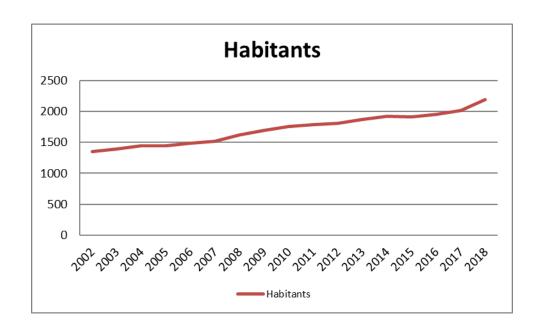
En date du 29 septembre a eu lieu l'inauguration du Marais III. Cette manifestation a rencontré un vif succès et s'est terminée avec un repas offert à la population.

En fin d'année, l'installation de la nouvelle antenne Swisscom est terminée. Les habitants peuvent maintenant bénéficier de la 4G avec l'opérateur Swisscom.

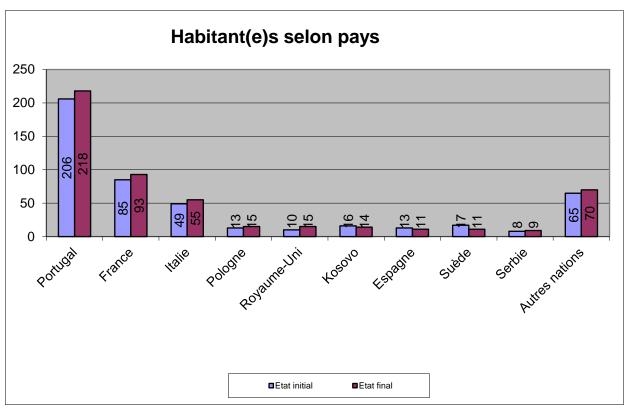
Le 4 décembre, l'administration communale a accueilli la population pour la fenêtre de l'Avent. Celle-ci est toujours appréciée.

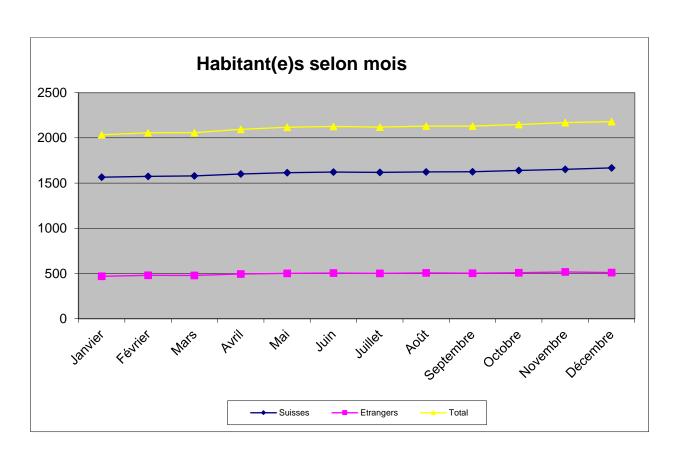
Le 15 décembre 2018 a eu lieu la traditionnelle vente des sapins de Noël à la déchèterie. Cette vente rencontre à chaque fois un vif succès. Cette année, ce sont environ 110 sapins de Noël qui ont été vendus.

Evolution de la population



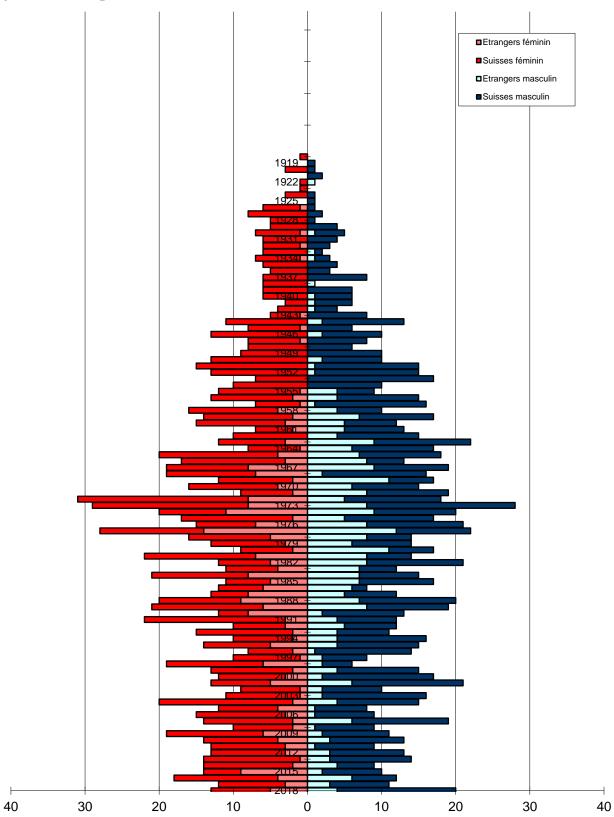








Pyramide des âges au 31 décembre 2018





Secrétariat

Le secrétariat a retranscrit les décisions des 43 séances de Municipalité dans les procès-verbaux représentant 297 pages d'écritures, et a assuré tout le suivi administratif des dossiers.

Les statistiques cantonales ont été traitées également par le secrétariat. A nouveau cette année, la Municipalité a fait appel à son avocat, avec la collaboration du secrétariat, pour le traitement des divers dossiers de construction toujours plus complexes.

Les naturalisations font partie des activités courantes. Les personnes désirant être naturalisées sont auditionnées par la commission de naturalisation et la Syndique. Quelques naturalisations ont été octroyées. Un nouveau formulaire de questions a été mis en place pour les nouvelles naturalisations dès 2019.

Le secrétariat gère également les locations de salle. En 2018, de nombreuses manifestations se sont déroulées dans les locaux communaux. Citons par exemple, toutes les soirées des sociétés locales, l'organisation du nouvel-an, le traditionnel loto, le carnaval, les soirées des Chœurs mixtes de St-Oyens et Saubraz, la revue des pompiers, la 107^e assemblée générale de la banque Raiffeisen de Gimel, les 23^e camps de football ACVF, la fête du 1^{er} août, la fête des récoltes, la soupe de Carême, les diverses manifestations de l'ADIG, des soirées scolaires ainsi que bien d'autres séances d'informations, spectacles et manifestations organisées à titre privé.

Le greffe municipal s'occupe également de l'établissement du plan canicule et recherche des bénévoles pour effectuer les visites auprès des personnes âgées.

La Municipalité a participé à la journée des communes vaudoises de l'UCV en date du 9 juin 2018. Cette année la manifestation était organisée à Bavois.

Bourse Communale

La bourse communale enregistre de multiples écritures comptables. Elle s'occupe notamment du suivi des fournisseurs, des débiteurs, des facturations des taxes, de la comptabilité générale et des investissements. Elle tient également les comptes des associations suivantes :

- SDIS Etraz-Région
- Entraide familiale La Souris Verte
- Syndicat AF du Closez à l'Orbannaz
- Combe des Amburnex

Les comptes 2018 bouclent avec un bénéfice de Fr. 233'008.73 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 254'153.00. Le plafond d'endettement et cautionnement pour la législature 2016-2021 voté par le Conseil s'élève à Fr. 21'000'000.00. La dette au 31 décembre 2018 est de Fr. 17'818'923.75 soit bien inférieure au plafond voté.



L'analyse détaillée des comptes suit au chapitre 9 du présent rapport.

Service du personnel

La commune de Gimel emploie 22 personnes au 31 décembre 2018, dont 1 apprenti et 1 civiliste, représentant un total ETP de 12.62 (hors apprentis, auxiliaires, organiste, marguillier et civiliste).

Service de la voirie, espaces verts

& déchèterie : 4 personnes + 3 auxiliaires déchèterie

Service de conciergerie : 3 personnes + 1 apprenti

Administration: 5 personnes

Centre des jeunes : 2 personnes + 1 civiliste

Bibliothèque : 1 personne

Organiste: 1 personne

Marguillier: 1 personne

En date du 30 juin 2018, M. Jean-Daniel Reymond a pris une retraite bien méritée après 39 ans d'activités. Un repas a été organisé en date du 8 juin 2018 et un cadeau lui a été remis à cet occasion. M. Olivier Delor a été engagé en septembre 2018 pour le remplacer. Nous avons également dû nous séparer en début d'année de M. Mathieu Pesenti, employé voirie. Il n'a pas été remplacé.

Jubilaire: M. Philippe Renaud pour 10 ans d'activités.

En date du 16 novembre 2018, comme tous les deux ans, a eu lieu le traditionnel souper du personnel, avec cette année une sortie au karting de Payerne.

De plus, Mme la Syndique rencontre personnellement chaque employé pour partager un moment d'échange lors d'un entretien annuel.

Administration générale

La Municipalité a assisté aux séances de l'UCV et de l'ADCV qui lui ont permis d'obtenir des informations importantes sur les décisions cantonales et donné la possibilité d'exprimer ses opinions à leur sujet.

Chaque année, la préfecture fait une visite administrative des communes. Cette année, en date du 15 novembre 2018, Mme le Préfet Andrea Arn a contrôlé les procès-verbaux, l'archivage, les comptes ainsi que les registres du contrôle des habitants. Plusieurs documents lui ont été remis pour étude. Une nouvelle fois, Mme le Préfet a relevé l'excellente tenue des dossiers.



Affaires culturelles et de loisirs

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les mardis, mercredis et samedis, soit 5 heures hebdomadaires. Les heures de présence des bénévoles aux prêts restent stables, ainsi que les heures hors prêt. Les bénévoles ont consacré 233 heures pour le prêt. A cela, il faut ajouter 113.50 heures pour des achats, emprunts de livre et animations. Le partenariat avec l'Etablissement scolaire de Gimel-Etoy est maintenu et grâce à la générosité de la Municipalités de Gimel, les 16 classes peuvent fréquenter deux fois par année la bibliothèque. Mesdames Fazan et Jaccard ont ainsi effectué 43 animations représentant 64.5 heures. L'UAPE bénéficie aussi des animations proposées par Mme Fazan. Mme Juillerat, responsable de la bibliothèque, a effectué 610 heures qui se répartissent en prêt, achats, animations, équipement des livres, catalogage, rangement, comptabilité et divers travaux administratifs. Cette année, cela représente 1021 heures qui ont été effectuées, sans compter les heures pour le planning et préparation des différentes activités et animations scolaires.

L'abonnement auprès de Bibliomedia a été reconduit ce qui permet d'emprunter 2 fois par année plus de 150 livres supplémentaires. La plateforme de prêt de livres numériques à savoir e-Bibliomedia n'a pas vraiment de succès auprès des lecteurs et ce service ne sera peut-être pas maintenu.

Les cotisations restent inchangées et se montent à Fr. 10.00 par enfant et Fr. 20.00 par adulte. Les classes ne paient plus de cotisations.

9624 ouvrages sont à disposition des lecteurs, 4429 pour adultes et 5195 pour enfants.

La bibliothèque a participé au « Samedi des bibliothèques » et organisé une journée de « Lecture à haute voix ». En octobre M. Roger Cueno a été convié pour divertir le public avec son spectacle « A toi Raymond Devos ». En novembre, la « Nuit du conte » a rencontré un vif succès. Depuis de nombreuses années, la bibliothèque participe aux Prix « Enfantaisie » et « Chronos ». Un groupe de lecture « UCF » (Union chrétienne féminine) se réunit plusieurs fois au cours de l'hiver. C'est un moment de partage et d'échange au sujet d'un livre.

2019 était aussi l'occasion de fêter les 25 ans de la bibliothèque. Le 5 décembre, lors de la fenêtre de l'avent, un spectacle musical avec le groupe « La compagnie Contes Joyeux » a eu lieu, suivi d'un apéritif.

201 membres actifs, dont 114 enfants, sont inscrits pour un emprunt de 9'039 livres (dont 6'892 livres d'enfants).

En 2018, les comptes présentent un léger déficit essentiellement dû à l'augmentation des achats de livres et au nombre plus élevé des animations liées aux 25 ans de la bibliothèque. L'équipe reste motivée et apprécie ce lieu de rencontre.



Centre des jeunes

Le Centre des jeunes de Gimel a pour but d'agir auprès des jeunes liés à Gimel et aux communes environnantes, en leur offrant principalement des possibilités de rencontres, d'activités, de jeux, de discussion, d'écoute et d'information.

Le centre fonctionne comme interlocuteur entre les autorités, les institutions et les jeunes, dans tous les domaines ayant trait à la jeunesse.

En cas de problèmes entre eux ou à la maison, les jeunes ont la possibilité de venir en parler ; ils trouvent toujours dans ce lieu un espace d'écoute et/ou de médiation.

Le panel des âges est assez ouvert (10-17 ans), ce qui permet aux adolescents de créer des liens. Ils ont également la possibilité de se faire des amis dans la région, à l'occasion des sorties communes qui sont organisées avec les deux autres centres d'Aubonne et d'Etoy.

Les animateurs se relaient à la cantine scolaire pour surveiller les repas avec les jeunes et ainsi renforcer les liens qui les unissent aux enfants. Les enfants sont ensuite accueillis au centre des jeunes pour la fin de leur pause. Par le travail des animateurs pour attirer les jeunes, le centre est bien fréquenté par les enfants.

Diverses activités ont été organisées en 2018, telles que la construction du bonhomme hiver en collaboration avec le carnaval, l'organisation de camps d'été avec les 3 centres, des tournois sportifs (unihockey, ping-pong, foot) et régulièrement des journées ou soirées à thème.

Site internet

Le site internet de la commune a été refait et est régulièrement mis à jour afin de transmettre toutes les informations utiles sur Gimel et ses environs. Sa fréquentation est en augmentation avec 53'843 visites sur une année, soit en moyenne 4'486 visites par mois. Le panneau à l'entrée du village est actuellement en panne mais son remplacement est imminent. Un programme de réservation des cartes journalières CFF a été mis en place sur le site. Il rencontre un vif succès.





CHAPITRE 4 DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts et pâturages

Le résultat 2018 avec un déficit inférieur au budget provient d'une gestion prudente du patrimoine forestier. En effet, les forêts ont souffert de la sécheresse enregistrée durant l'été 2018 et les tempêtes intervenues en Italie et Allemagne ont eu des répercussions négatives sur les prix des bois suisses.

L'entretien des chemins forestiers n'a pas été réalisé comme prévu en raison d'une analyse des dessertes forestières en cours, laquelle devrait permettre d'obtenir des subventions pour les prochaines années.

Notre participation financière au groupement forestier de la Saubrette est inférieure à celle prévue dans notre budget, mais correspond à celle du budget du groupement (établi postérieurement au budget communal). Elle redevient comparable, voir inférieure à celles des années précédentes. La raison principale en est que la masse salariale des gardes forestiers du groupement a fortement diminué en raison de l'arrivée de jeunes gardes en remplacement des anciens partis en retraite.

Bâtiments

L'entretien des bâtiments est suivi régulièrement avec notamment les travaux suivants :

Cette année, un contrôle des toitures a été effectué sur l'entier des bâtiments communaux.

Collège du Martinet

Aucuns travaux n'ont été entrepris depuis la fermeture des classes. Son affectation reste pour l'instant en suspens.

Collège du Marais

La mise en passe du Marais a été réalisée en 2018. Ce fut un gros travail de mise en place d'un système de gestion des clefs. La peinture de l'avant-toit, des piliers et façades a été effectuée. Divers travaux électriques pour une mise en conformité ont encore dû être effectués. La chaudière à gaz a été remplacée selon le préavis no 03-2018.

Salle omnisports

Une paroi acoustique a dû être réparée.



Grande salle

Un contrôle de sécurité technique de la scène a dû être effectué. Un traitement contre les mouches a été fait et des rideaux noirs, commandés en 2018 pour les spectacles, seront posés en 2019.

Bâtiment administratif

La mise à niveau des téléphones au mode full IP a été effectuée.

Hôtel de l'Union

Des travaux de peinture, ainsi qu'un entretien de l'installation frigorifique, ont dû être effectués. Un diagnostic de protection incendie a été prescrit.

Concernant les frais de chauffage, le montant net (charges-revenus) correspond à la réduction accordée au tenancier actuel de l'Union.

La Chômaz

Les fenêtres du 1^{er} étage ont été remplacées.

Martinet no 5

Un relevé de l'état existant a été commandé pour le Martinet no 5 et explique le dépassement budgétaire.

<u>La Chaumière</u>

L'entretien courant du poêle à bois est effectué.

Cantine

Des gros travaux de peinture et d'insonorisation ont été réalisés, qui explique le dépassement budgétaire. D'autre part, les locations sont en nette diminution par le fait que l'armée ne vient presque plus à Gimel.

CHAPITRE 5 TRAVAUX

Urbanisme

29 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, soit 12 enquêtes publiques et 15 dispenses d'enquête et 2 dossiers abandonnés. La révision du PGA suit son cours.



Routes

Le réseau routier a subi quelques réparations, mais d'importants investissements s'avèrent encore nécessaires, notamment avec la réfection de la Grand'Rue. Divers travaux de marquage signalétique ont été accomplis. Divers regards ont été remplacés. La neige a quelque peu épargné nos routes en 2018.

Parcs, promenades et cimetière

L'entretien des terrains de foot est effectué régulièrement. Cette année, la commune a engagé un nouveau prestataire avec l'entreprise Terrasport SA, qui nous a permis d'économiser sur l'entretien des terrains. Cette année encore, les décorations florales ont été assurées par Le Potiron Fleuri. Au cimetière, la reconstruction du mur de soutènement prévue au budget 2018 a été effectuée. La réfection des piliers d'entrée du cimetière, prévu au budget 2017, a été effectuée en 2018 et explique l'écart par rapport au budget. Plusieurs outillages ont été révisés. Des frais d'entretien non budgétés ont dû être exécutés sur la motofaucheuse et la tondeuse.

Ordures ménagères et déchets

La statistique des déchets repris à la déchèterie démontre que la population gère bien les déchets. Les coûts sont maîtrisés et des améliorations sont recherchées à chaque fois qu'il est possible. Cette année, les taxes et la ristourne sur les sacs taxés ont permis de couvrir les frais, y compris les frais d'amortissements et d'intérêts de la nouvelle déchèterie. Une opération appelée « coup de poing » a été organisée durant plusieurs samedis pour sensibiliser au tri des déchets. Cette opération a été bénéfique. L'étude pour intégrer un ramassage des flaconnages à la déchèterie est en cours.

Réseau d'égouts et d'épuration

L'élimination des boues est bien gérée avec la collaboration de la commune de Bière. Cette année, les frais d'élimination ont pu être mieux gérés et les coûts d'élimination sont conformes au budget. Le projet d'adhésion éventuelle de notre Commune à la STEP régionale prévue aux alentours d'Allaman est toujours d'actualité et suspend tous travaux d'investissements pour le moment. La taxe pour le micropolluant s'élève à Fr. 9.00 par habitants. Celle-ci avait été reportée sur le prix d'épuration de l'eau à raison de Fr. 0.15 supplémentaire par litre d'eau épuré.



Cours d'eau

Les dépenses comprennent l'entretien de la Saubrette. Un projet de re-naturalisation de ce ruisseau est en cours.

CHAPITRE 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement

L'ASSAGIE enregistre 282 élèves de Gimel dont 192 en primaire et 85 en secondaire, 3 en classe de développement, 0 en dérogation dans un autre établissement et 2 en classe de raccordement.

Les comptes de l'Assagie bouclent avec un supplément de charges de Fr. 79'278.41 par rapport au budget. Les comptes sont maîtrisés par rapport au budget avec un total de charges/revenus de Fr. 9'145'778.41.

Le montant total à charge de la commune s'élève à Fr. 1'304'219.60 pour un montant de locations encaissées de Fr. 917'656.00. A noter, l'augmentation de la participation au centre des jeunes qui s'élève à Fr. 100'300.00 pour 2018 contre Fr. 40'000.00 en 2017. Le coût brut moyen par élève s'élève à Fr. 4'624.89. La baisse du coût de la participation s'explique notamment par une meilleure négociation des frais de transports et la baisse des locations de classes.

A noter que la location des portacabines de Fr. 11'250.- concernant l'année 2017 a été encaissée et comptabilisée dans l'exercice 2018.

CHAPITRE 6 POLICE

Police

La gendarmerie cantonale visite régulièrement la Municipalité de Gimel afin de lui présenter un rapport sur les infractions commises sur notre territoire.

La collaboration avec les agents de sécurité d'Aubonne s'est poursuivie en 2018.

Un bus de gendarmerie de proximité passe régulièrement sur le territoire communal. Ce service offre à la population la possibilité de poser des questions liées à la sécurité et d'effectuer des dépôts de plainte ou de perte.

Notre participation à la réforme policière s'élève pour 2018 à Fr. 182'435.00. Un solde de Fr. 10'320.00 pour 2017 a été reversé au Canton.



Défense incendie

Le SDIS Etraz-Région a clôturé ses comptes avec une charge de Fr. 31.50 par habitant, soit inférieure de Fr. 0.50 par rapport au budget accordé. Une location pour le local du feu est encaissée à raison de Fr. 22'500.00 par an.

Des révisions de bornes hydrantes ont eu lieu. Une borne a dû être révisée suite à un accident, ainsi que des travaux de génie civil pour le remplacement d'un BH à la Fin expliquent l'écart par rapport au budget. La révision de la BH accidentée a été refacturée au responsable sous le compte 4363.00.

Protection civile

Le préavis pour la remise en état des abris PC, adopté par le conseil communal pour un montant de Fr. 246'000.00, a été clôturé en 2018 avec un coût final de Fr. 215'047.10. La réserve a été utilisée pour amortir en partie cet investissement.

La Protection civile du district de Morges est composée de 750 (15 personnes de plus qu'en 2017) miliciens et professionnels répartis en 5 compagnies ; la compagnie no 3 a été dissoute en 2018 et répartie dans les autres bataillons. L'année 2018 aura été marquée par les premières actions de renouvellement du matériel de la PCi vaudoise. Une partie du matériel est devenu totalement obsolète et prétérite les possibilités d'interventions. Deux nouveaux règlements concernant l'organisation et l'administration, ainsi que sur les interventions et l'instruction de la PCi vaudoise ont été introduit. Avec ces nouveaux règlements, les interventions en faveur de la collectivité sont devenues payantes, les travaux effectués par la PCi vaudoise doivent garder un but formateur et non devenir une concurrence pour les entreprises privées. Les 5 compagnies répondent présentes lors d'interventions relatives au contrôle des sirènes, lors de manifestations, s'occupent de la révision des équipements et moyens de sauvetage, forment les nouveaux venus et les cadres. Leur site internet a été mis à jour et rendu plus dynamique (www.pcidistrict-morges.ch)



CHAPITRE 7 SECURITE SOCIALE

Service social

Facture sociale

Le décompte final 2017 est comptabilisé dans les comptes 2018 avec un total de Fr. 199'734.00 en faveur de l'Etat. Les comptes 2018 sont clôturés sur la base des acomptes. Le décompte final interviendra en 2019 et devrait présenter un solde en faveur du Canton d'environ Fr. 175'000.00, y compris les dépenses thématiques. Pour 2017, comptabilisé dans les comptes 2018, l'écart provient principalement de la reprise des 50% sur les recettes conjoncturelles soit les successions et donations, les droits de mutation et les gains immobiliers, ainsi que de l'augmentation de la valeur du point d'impôt.

Le compte « aides individuelles prévoyance social » inclut les exonérations de la taxe déchets et la distribution gratuite de sacs poubelles taxés aux bénéficiaires.

Revenu d'insertion

Il s'agit de la participation communale aux frais administratifs relatifs au revenu d'insertion.

Agence d'assurances sociales

L'agence d'assurances sociales s'occupe notamment des demandes de prestations complémentaires AVS/AI, PC Famille, rente pont, subside LAMAL, affiliations AVS. Dans le courant de l'année, les bureaux ont déménagé d'Aubonne à Morges.

AJEMA

Le décompte final 2017, comptabilisé dans les comptes 2018, s'élève à Fr. 59'780.60 en notre faveur. Le réseau AJEMA regroupe 37 communes et assure l'équilibre financier de 24 structures d'accueil de jour. Les communes assurent le déficit de ces dernières, déduction faite de la participation des parents et des subventions fédérales de l'OFAS. Les communes participent au financement des structures en fonction de la consommation des heures d'accueil par les enfants de leur commune et à raison de 10% du solde du déficit par habitant.



CHAPITRE 8 SERVICES INDUSTRIELS

Services des eaux

Cette année, les grosses fuites d'eau ont à nouveau épargné notre réseau. Les frais de pompage sont supérieurs au budget par le fait que nous avons plus pompé d'eau sur la commune de Perroy par l'intermédiaire de la station de pompage de l'Ezilière, cela se traduit par des frais d'électricité supplémentaires. Les frais d'entretien du réseau et du matériel de pompage sont par contre inférieurs au budget. La consommation des communes de St-George/Longirod s'élève à Fr. 108'968.50. Des taxes d'introduction ont pu être facturées à hauteur de Fr. 29'943.50. Une attribution aux fonds de renouvellement du réseau d'eau de Fr. 161'605.20 a pu être comptabilisée.

Services électriques

La redevance pour l'utilisation du sol s'élève cette année à Fr. 46'683.00.

Une réparation conséquente a dû être effectuée sur l'éclairage public de la Route de Saubraz suite à des pannes à répétition.

Un contrat de maintenance est conclu avec la Romande Energie pour l'entretien des luminaires.

Une attribution au fonds de réserve de l'éclairage public a pu être comptabilisée à hauteur de Fr. 9'160.90.

Service du gaz

La consommation de gaz augmente régulièrement chaque année grâce aux nouveaux abonnés. Le remplacement de nombreux compteurs de gaz a été effectué par l'entreprise Cosvegaz conformément à leur nouveau mandat. Le quartier du Closez à l'Orbannaz est principalement relié au réseau du gaz.

Le prix d'achat du gaz est resté stable pour 2018.

Les amortissements des ouvrages de gaz sont comptabilisés pour un montant de Fr. 93'200.00

La rétrocession Valgaz SA a pu être renouvelée pour un montant de Fr. 126'619.75 HT, nettement supérieure au montant inscrit au budget de Fr. 80'000.00.



CHAPITRE 9 RAPPORT SUR LES COMPTES 2018

Introduction

Dans sa séance du 9 avril 2019, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2018.

Le résultat présente un bénéfice de Fr. 233'008.73 pour un total de charges de Fr. 10'809'030.85 et un total de revenus de Fr. 11'042'0399.58. Le budget prévoyait un déficit de Fr. 254'153.00. La marge d'autofinancement des comptes 2018 s'élève à Fr. 1'261'824.08.

L'écart par rapport au budget s'explique notamment par des encaissements de droits de mutation, successions et gains immobiliers plus élevés que prévus, toutefois, une partie de ces revenus sont à reverser au canton. Le résultat du service des forêts est meilleur que prévu car l'entretien des chemins forestiers n'a pas été réalisé. Le service du gaz présente un résultat bénéficiaire supérieur aux attentes. Les ventes de gaz ne cessent d'augmenter et permettent d'alimenter de façon positive le ménage communal.

Le bilan présente un total de 23'299'558.45. Suite au bénéfice, le découvert de Fr. 213'101.79 du 31 décembre 2017 est couvert et le capital à fin 2018 s'élève à Fr. 19'906.94.

Les comptes 2018 incluent un remboursement de péréquation de l'année 2017 de Fr. 165'747.00, le décompte final de la facture sociale présente par contre un complément de charges de Fr. 199'734.00, et le décompte de la réforme policière de Fr. 10'320.00. Au total, c'est la somme de Fr. 44'307.00 qui grève le résultat 2018. Pour 2018, un calcul estimatif du solde à payer pour la péréquation et facture sociale s'élève à Fr. 175'00.000 et a pu être provisionné dans les comptes de charges 2018. Les comptes 2018 présentent un bon résultat et sont le fruit d'un suivi strict au niveau des dépenses.



Tableau des charges et revenus selon la classification administrative

Tableau de répartition des charges

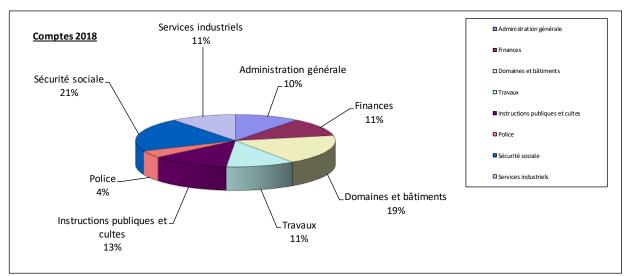


Commune de Gimel

-	Comptes 20)18
Administration générale	1'132'852.60	10.26%
Finances	1'226'623.80	11.11%
Domaines et bâtiments	2'004'374.63	18.15%
Travaux	1'200'330.86	10.87%
Instructions publiques et cultes	1'358'079.60	12.30%
Police	482'442.45	4.37%
Sécurité sociale	2'258'700.00	20.46%
Services industriels	1'145'626.91	10.38%
Totaux	10'809'030.85	97.89%
Bénéfice	233'008.73	2.11%
Totaux	11'042'039.58	100.00%

	Budget 2018	
	1'152'864.00	10.69%
	1'185'942.00	11.00%
	2'078'055.00	19.27%
	1'401'294.00	13.00%
	1'365'464.00	12.66%
	462'060.00	4.29%
	1'884'841.00	17.48%
	1'252'673.00	11.62%
	10'783'193.00	100.00%
	-	0.00%
	10'783'193.00	100.00%
•		

Ecart budget - comptes				
20'011.40	-7.73%			
-40'681.80	15.72%			
73'680.37	-28.46%			
200'963.14	-77.64%			
7'384.40	-2.85%			
-20'382.45	7.87%			
-373'859.00	144.43%			
107'046.09	-41.36%			
-25'837.85	9.98%			
-233'008.73	90.02%			
-258'846.58	100.00%			



Commentaires sur les charges

<u>Administration</u>: Les charges administratives ont été bien maîtrisées et sont ainsi inférieures au budget. Le budget prévoyait entre autre le paiement de notre participation à l'organisation des transports publics de la région nyonnaise pour un montant de Fr. 16'000.00 mais finalement aucun montant en 2018 n'a été versé.

Finance : Les frais de contentieux et de défalcations d'impôts sont plus élevés que le budget.



<u>Domaines et bâtiments</u>: Les frais sont maîtrisés, les revenus de la forêt sont légèrement supérieurs aux prévisions. Pour le Marais III, il était prévu des charges salariales mais finalement les frais se retrouvent dans les frais d'entretien suite à l'engagement d'une entreprise de nettoyage. Les frais d'entretien de la cantine sont plus élevés que le budget suite aux travaux de peinture qu'il était plus facile de réaliser en une seule fois.

<u>Travaux</u>: Les frais sont inférieurs au budget. Le déneigement a été relativement faible cette année. L'entretien du cimetière a été effectué en 2018 avec la réfection des piliers d'entrée et la reconstruction du mur de soutènement. Les frais liés aux déchets ont pu être maîtrisés et la taxe permet de couvrir ce dicastère, une attribution au fonds de réserve de Fr. 27'749.30 a été comptabilisée. Les charges liées à l'épuration sont également couvertes par les taxes, ce service permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 15'899.95.

<u>Instruction publiques et cultes :</u> Le décompte final de l'ASSAGIE présente un solde en leur faveur de Fr. 6'263.60, les comptes sont conformes au budget. Les frais liés au temple sont légèrement supérieurs au budget, avec le désamiantage de la niche du ventilateur de l'orgue qui n'avait pas été budgétisé.

<u>Police</u>: les comptes « police » présentent un dépassement du budget suite au rattrapage de la réforme policière 2017 avec un complément dû de Fr. 10'320.00. Les comptes « contrôle des habitants » et « défense incendie » sont conformes au budget. Les charges du service « protection civile » sont inférieures au budget, toutefois le décompte final 2018 n'a pas été reçu avant le bouclement des comptes.

<u>Sécurité sociale</u>: Le budget ne tenait pas compte du décompte final de la facture sociale 2017 qui présentait un montant de Fr. 199'734.00 à payer au Canton. Cette année, une prévision de charges supplémentaires pour un montant de Fr. 175'000.00 a pu être comptabilisée dans le compte de la facture sociale. Les frais liés au réseau Ajema sont conformes au budget, toutefois le décompte final sera comptabilisé sur 2019. Les frais liés à l'AVASAD sont inférieurs à ceux budgétisés.

<u>Services industriels</u>: Le service des eaux permet une attribution au fonds de réserve de Fr. 161'605.20, les frais de pompage liés au réservoir de l'Ezilière sont un peu plus élevés que le budget, car il a fallu puiser plus d'eau dans ce réservoir. Par contre, les fuites d'eau ont épargné notre réseau en 2018. Les frais liés à l'entretien de l'éclairage public sont également supérieurs au budget avec la réparation de la panne à la Route de Saubraz. Les revenus liés au service du gaz sont nettement supérieurs au budget avec une rétrocession de Valgaz qui s'élève à Fr. 126'619.75.

Le total des charges enregistre des mouvements non monétaires pour un montant de Fr. 799'400.00 pour les amortissements obligatoires, ainsi qu'un montant de Fr. 229'415.35 pour les attributions aux fonds et financements spéciaux.



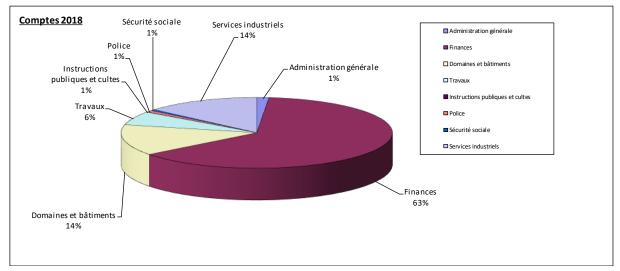
Tableau de répartition des revenus



	Comptes 2018	
Administration générale	159'864.65	1.45%
Finances	6'962'644.17	63.06%
Domaines et bâtiments	1'558'737.49	14.12%
Travaux	693'639.37	6.28%
Instructions publiques et cultes	8'569.90	0.08%
Police	91'451.95	0.83%
Sécurité sociale	59'780.60	0.54%
Services industriels	1'507'351.45	13.65%
Totaux	11'042'039.58	100.00%
Perte	-	0.00%
Totaux	11'042'039.58	100.00%

Budget 2018	
151'925.00	1.41%
6'595'217.00	61.16%
1'546'120.00	14.34%
730'840.00	6.78%
8'500.00	0.08%
79'438.00	0.74%
-	0.00%
1'417'000.00	13.14%
10'529'040.00	97.64%
254'153.00	2.36%
10'783'193.00	100.00%
·	

Ecart budget -	comptes
-7'939.65	3.07%
-367'427.17	141.95%
-12'617.49	4.87%
37'200.63	-14.37%
-69.90	0.03%
-12'013.95	4.64%
-59'780.60	23.09%
-90'351.45	34.91%
-512'999.58	198.19%
254'153.00	-98.19%
-258'846.58	100.00%



Commentaires sur les revenus

<u>Administration</u>: Les revenus incluent, entre autre, la vente des cartes CFF, la participation de l'Assagie pour le centre des jeunes. La vente des cartes CFF fonctionne bien avec 623 cartes vendues pour 730 cartes achetées, soit un taux de couverture avoisinant les 85% et une perte financière de Fr. 1'866.00 pour 2018. Ce service est toujours beaucoup apprécié de la population.

<u>Finance</u>: Le revenu des impôts des personnes physiques, ainsi que l'impôt sur la fortune sont légèrement en dessous du budget. Le revenu des personnes morales est conforme au budget. L'impôt sur les successions et donations présente un revenu supérieur aux prévisions. Les droits de mutations sont largement supérieurs au budget.

Domaines et bâtiments : globalement les revenus sont conformes au budget.

<u>Travaux</u>: Le montant des taxes d'introduction égouts expliquent l'écart par rapport au budget.

Sécurité sociale : Le revenu correspond au remboursement de l'AJEMA lors du décompte final de 2017.

<u>Services industriels</u>: L'écart provient de la vente de gaz et la vente d'eau qui ont été supérieures aux prévisions. Les taxes d'introduction eau sont par contre inférieures au budget. La vente d'eau à la



Commune de St-George présente également une consommation plus élevée que les prévisions. Les taxes d'introduction du gaz et la rétrocession Valgaz sont supérieures au budget.

Tableau des charges et revenus par nature

Tableau des charges par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2	2018 Comptes		2017	
Autorités et personnel	1'642'189.40	15.19%	1'664'081.80	15.10%	
Biens, services, marchandises	2'710'676.51	25.08%	2'921'778.36	26.52%	
Intérêts	136'490.37	1.26%	134'157.75	1.22%	
Amortissements	878'514.97	8.13%	973'074.57	8.83%	
Rbt, part. & subv. à des collect. publ.	4'660'752.25	43.12%	4'578'317.16	41.56%	
Aides et subventions	550'992.00	5.10%	582'358.65	5.29%	
Attribution aux fonds et aux fin. speciaux	229'415.35	2.12%	163'198.20	1.48%	
Totaux	10'809'030.85	100.00%	11'016'966.49	100.00%	

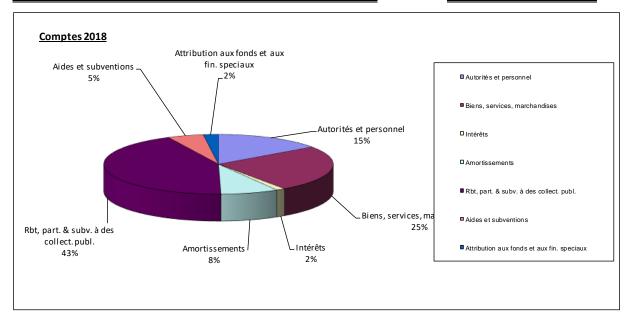


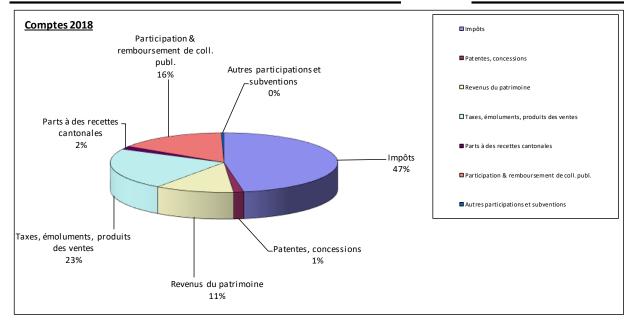


Tableau des revenus par nature



Commune de Gimel

	Comptes 2018		Comptes 2017	
Impôts	5'212'930.45	47.21%	5'414'692.18	50.01%
Patentes, concessions	160'429.05	1.45%	144'645.15	1.34%
Revenus du patrimoine	1'236'725.37	11.20%	1'219'337.55	11.26%
Taxes, émoluments, produits des ventes	2'487'121.47	22.52%	2'381'641.18	22.00%
Parts à des recettes cantonales	194'064.55	1.76%	154'451.00	1.43%
Participation & remboursement de coll. publ.	1'708'999.24	15.48%	1'377'879.95	12.73%
Autres participations et subventions	41'769.45	0.38%	135'160.07	1.25%
Prélèvement sur les fonds		0.00%		0.00%
Totaux	11'042'039.58	100.00%	10'827'807.08	100.00%

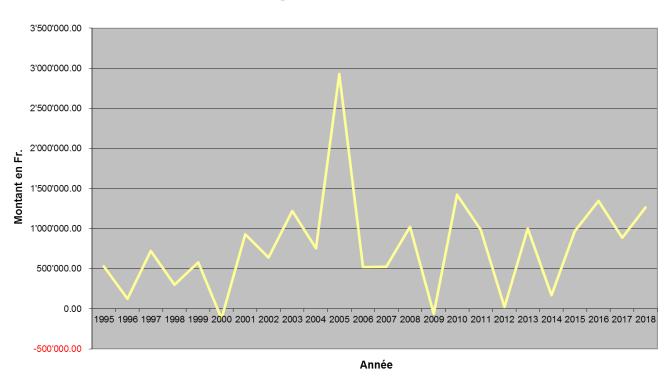




Marge d'autofinancement

Evolution de la marge d'autofinancement

Marge d'autofinancement



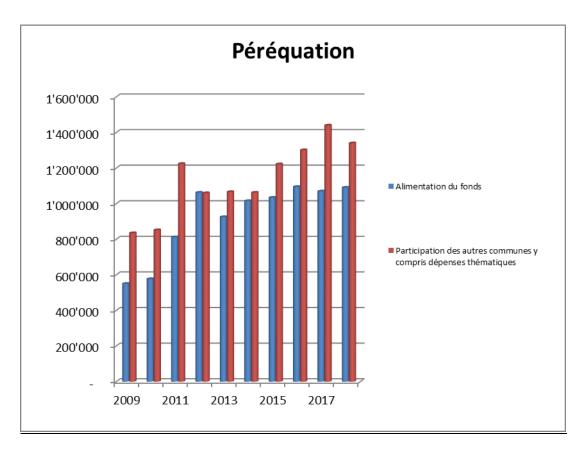
Commentaires sur la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est très volatile. Elle sert à couvrir les amortissements hypothécaires et à investir dans de nouvelles infrastructures. Il est nécessaire qu'elle reste positive. En 2018, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 1'261'824.08. Elle était de Fr. 885'708.24 en 2017 et de Fr. 1'344'625.81 en 2016. La marge couvre les remboursements hypothécaires qui se sont élevés à Fr. 781'234.25 en 2018.

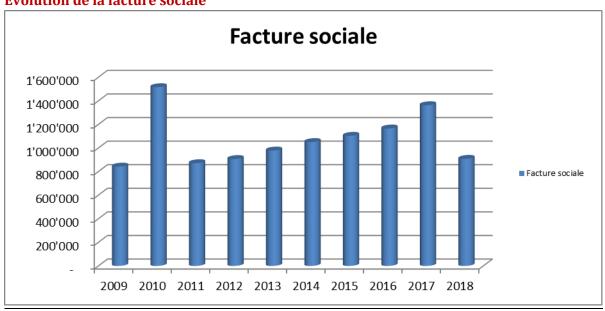


Facture sociale - péréquation

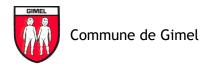
Evolution de la péréquation



Evolution de la facture sociale

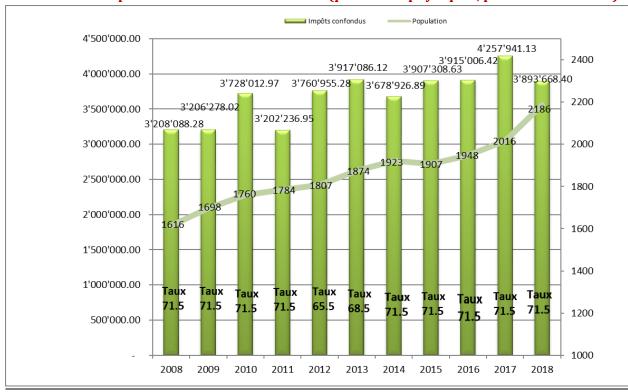


La facture sociale 2018 est basée sur les acomptes, tandis que les montants antérieurs ont été calculés selon les décomptes finaux.



Impôts

Evolution des impôts sur le revenu et la fortune (personnes physiques, personnes morales)

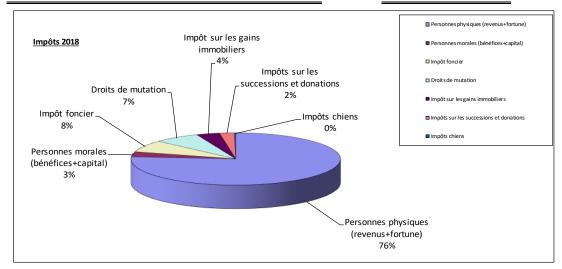


Structure des impôts 2018



Commune de Gimel

	Comptes 2	es 2018 Comptes 20		017	
Personnes physiques (revenus+fortune)	4'123'825.50	76.27%	4'252'469.63	76.36%	
Personnes morales (bénéfices+capital)	169'991.50	3.14%	192'452.75	3.46%	
Impôt foncier	397'909.50	7.36%	383'433.90	6.88%	
Droits de mutation	386'124.45	7.14%	240'264.80	4.31%	
Impôt sur les gains immobiliers	194'064.55	3.59%	154'451.00	2.77%	
Impôts sur les successions et donations	124'279.50	2.30%	336'921.10	6.05%	
Impôts chiens	10'800.00	0.20%	9'150.00	0.16%	
Totaux	5'406'995.00	100.00%	5'569'143.18	100.00%	





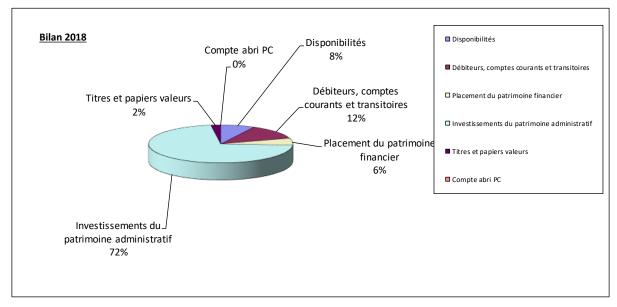
Bilan

Structure du bilan ACTIF



Commune de Gimel

	Bilan 20	18	Bilan 2017	
Disponibilités	1'780'795.26	7.64%	2'024'445.57	9.69%
Débiteurs, comptes courants et transitoires	2'922'609.24	12.54%	2'964'727.25	14.20%
Placement du patrimoine financier	1'375'052.71	5.90%	1'365'423.73	6.54%
Investissements du patrimoine administratif	16'712'476.24	71.73%	13'525'552.84	64.77%
Titres et papiers valeurs	508'625.00	2.18%	509'625.00	2.44%
Compte abri PC		0.00%	279'716.50	1.34%
Découvert		0.00%	213'101.79	1.02%
Totaux	23'299'558.45	100.00%	20'882'592.68	100.00%



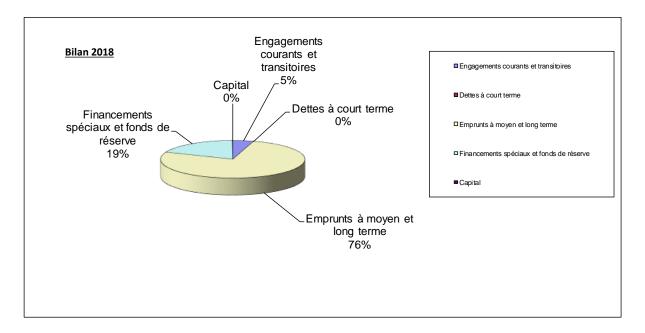
En 2018, de nouveaux investissements ont été effectués pour un montant de Fr. 4'051'731.15, en regard d'amortissements comptabilisés à hauteur de Fr. 799'400.00. En 2017, les liquidités étaient supérieures car un emprunt pour le nouveau collège avait été sollicité et n'était pas encore entièrement utilisé à fin 2017. Les débiteurs sont bien suivis et quelques poursuites sont nécessaires chaque année, mais par rapport au total de factures leur nombre reste faible. Le compte abris PC a été soldé car utilisé pour l'investissement de remise en état des vestiaires des abris. Un solde de Fr. 6'622.80 reste pour l'instant dû à la protection civile. Il pourra être utilisé moyennant un justificatif de frais d'entretien. Le découvert du capital a pu être couvert par le bénéfice de 2018.



Structure du bilan PASSIF



	Bilan 20	Bilan 2018		Bilan 2017	
Engagements courants et transitoires	1'084'041.83	4.65%	1'860'109.75	9.00%	
Dettes à court terme		0.00%		0.00%	
Emprunts à moyen et long terme	17'818'923.75	76.48%	14'600'158.00	70.62%	
Financements spéciaux et fonds de réserve	4'376'685.93	18.78%	4'212'678.33	20.38%	
Capital	19'906.94	0.09%		0.00%	
Totaux	23'299'558.45	100.00%	20'672'946.08	100.00%	



Dettes

Cinq emprunts ont été renouvelés en 2018 pour un montant total de Fr. 3'882'000.00. Les taux restant bas et leur évolution incertaine, il a été décidé de prendre des durées d'emprunt allant de 3 mois à 10 ans, afin de diversifier au maximum les échéances et par conséquent atténuer les futures variations de taux.

De nouveaux emprunts pour 4 millions ont également été souscrits pour le préavis lié à la construction du nouveau collège Marais III.

Les amortissements hypothécaires se situent aux alentours de 4% par année. Pour 2018, le remboursement de l'emprunt s'élève à Fr. 781'234.25. Il est important de pouvoir rembourser au plus vite les emprunts.

Le ratio d'endettement net par habitant se situe à Fr. 5'244.00 pour 2018. Il était de Fr. 5'116.00 en 2017.

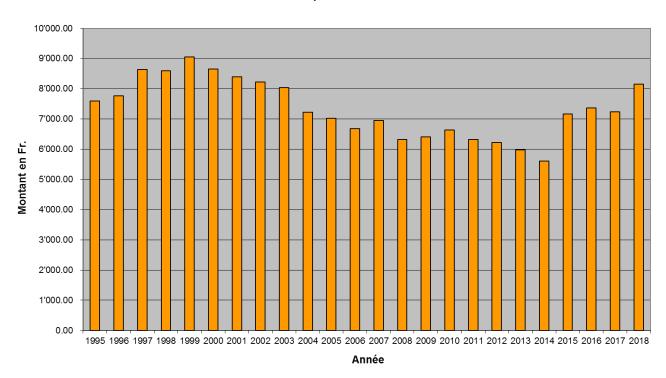


Situation des dettes au 31 décembre 2018

Nombre de tranche		Montant Part		Taux moyen	Amortissement par année	
Raiffeisen	9	3'888'072.75	21.8%	1.18%	157'001.00	
UBS	2	833'750.00	4.7%	1.94%	55'000.00	
BCV	5	2'968'500.00	16.7%	0.83%	86'900.00	
Sw issquote	1	694'000.00	3.9%	-0.08%	15'000.00	
Caisse prévoyance	1	2'000'000.00	11.2%	0.42%	67'000.00	
SUVA	1	2'000'000.00	11.2%	0.35%	87'000.00	
Poste	8	5'434'601.00	30.5%	0.75%	251'066.00	
	27	17'818'923.75	100%	0.76%	718'967.00	4.03%
	Emprunt nlle adm.	509'750.00		Emprunt gaz	1'214'000.00	
Emprunt	bât. Multifonctions	2'274'000.00		Emprunt step	830'000.00	
	Emprunt Vernette	361'601.00		Emprunt déchèterie	719'000.00	
	Emprunt Marais I	3'645'000.00		Emprunt routes	280'000.00	
Emprunt Marais II		1'203'750.00	Emp	runt divers (trésorerie)	115'000.00	
	Emprunt Marais III	4'991'666.75		Total	17'818'923.75	
Empr	unt salle omnisport	1'675'156.00				

Evolution de la dette brute par habitant

Dette par habitant



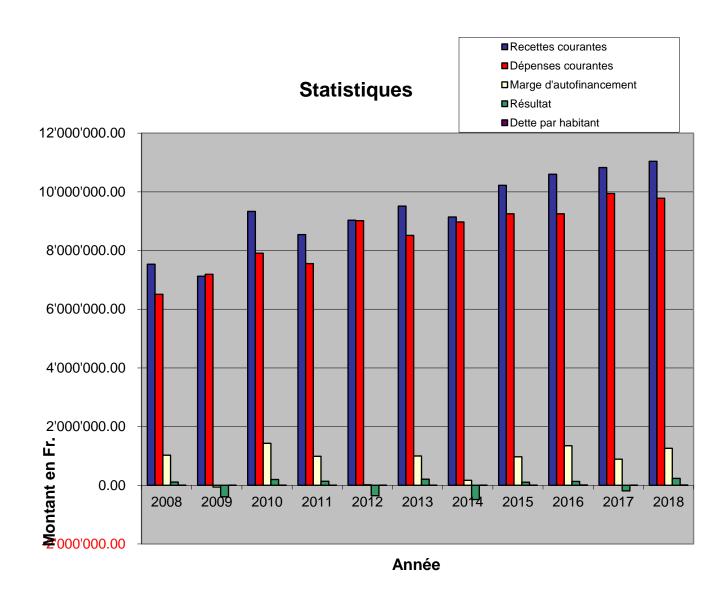


Evolution des dettes et intérêts passifs

Année	Dettes	Amortissements	Intérêts	
2006	9'911'600.00	257'200.00	349'695.33	
2007	10'550'072.15	278'450.00	358'406.78	(nouvel emprunt de Fr. 916'922.15)
2008	10'218'950.00	331'122.15	349'317.15	
2009	10'885'750.00	333'200.00	290'296.73	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2010	11'683'300.00	402'450.00	274'229.25	(nouvel emprunt de Fr. 1'200'000)
2011	11'330'182.00	353'118.00	239'744.74	
2012	11'609'064.00	421'118.00	207'849.55	(nouvel emprunt de Fr. 700'000)
2013	11'210'496.00	398'568.00	185'623.32	
2014	10'777'328.00	433'168.00	156'266.13	
2015	13'674'960.00	433'168.00	149'626.41	(nouvel emprunt de Fr. 3'330'800)
2016	14'335'059.00	489'901.00	162'577.54	(nouvel emprunt de Fr. 1'150'000)
2017	14'600'158.00	734'901.00	133'933.75	(nouvel emprunt de Fr. 1'000'000)
2018	17'818'923.75	781'234.25	136'490.37	(nouvel emprunt de Fr. 4'000'000)
20'000'000	0.00	Evolution de la d	ette	→ Dettes
18'000'000 16'000'000	0.00			
14'000'000	0.00			
12'000'000 10'000'000				
8'000'000 6'000'000				
4'000'000	.00			
2'000'000	.00			
	2006 2007 200	08 2009 2010 2011 20	12 2013 2014 20	015 2016 2017 2018
	Ev	olution des amortis	sements	
				7 minimassimana
1'000'000.00				
800'000.00	-			*
600'000.00	-			
400'000.00		-	***	
200'000.00	•	· ·		
_				
	2006 2007 2008	2009 2010 2011 2012	2013 2014 201	5 2016 2017 2018
		Evolution des inté	erêts	—◆ Intérêts
40.000.00				
400'000.00 350'000.00				
		_		
300'000.00		*		
300'000.00 250'000.00				
300'000.00				
300'000.00 250'000.00 200'000.00 150'000.00 100'000.00				
300'000.00 250'000.00 200'000.00 150'000.00				
300'000.00 250'000.00 200'000.00 150'000.00 100'000.00		2009 2010 2011 201:	2 2013 2014 20	015 2016 2017 2018



Tableau récapitulatif des dernières années





CHAPITRE 10 CONCLUSIONS

En application de l'article 93 du Règlement communal et fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

- Vu le préavis municipal no 03-2019
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Décide

- D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2018
- D'adopter les comptes tels que présentés, avec un bénéfice de Fr. 233'008.73
- D'en donner décharge à la boursière
- D'en donner décharge à la Municipalité
- De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

	Municipal de	
(signé :)		
	Au nom de la M	unicipalité :
	La Syndique :	La Boursière :
(signé :)		
	Sylvie Judas	Pascale Ducret



GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AAS	Agence d'assurances sociales
ACVF	Association Cantonale Vaudoise de Football
ADCV	Association Des Communes Vaudoises
ADIG	Association Des Intérêts de Gimel
AFC	Administration Fédérale des Contributions
AFJ	Accueil Familial de Jour
Al	Assurance Invalidité
AJEMA	Accueil de Jour des Enfants de Morges et Aubonne
ARAE	Association Régionale pour l'Accueil de l'Enfance
ARASMAC	Association Régionale des Assurances Sociales Morges – Aubonne - Cossonay
ARCAM	Association de la Région Cossonay – Aubonne – Morges
ASSAGIE	Association Scolaire intercommunale Aubone – Gimel – Etoy
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVDCH	Association Vaudoise du Contrôle des Habitants
AVS	Assurance Vieillesse et Survivants
ETP	Equivalent temps plein (100%)
FAJE	Fondation Accueil de Jour des Enfants
LACI	Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité
MADR	Méthode automatique de détermination des réserves
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations Complémentaires
PDDE	Plan Directeur Distribution de l'Eau



PGA	Plan Général d'Affectation	
PGEE	Plan Général Evacuation des Eaux	
PNRJV	Parc Naturel Régional Jura-Vaudois	
PPA	Plan partiel d'affectation	
RI	Revenu Insertion	
SDT	Service du Développement Territorial	
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne	
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée	
UCV	Union des Communes Vaudoises	